



N° 204

JUILL ET- AOUT 2010

LE SURVOL RÉGULIER DE L'ACTUALITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIVE

GRANDEUR ET DECADENCE

1998 c'est la France qui gagne, une victoire qui ne doit rien au hasard, elle est le fruit d'une équipe soudée, bien dirigée et qui porte avec fierté le fameux maillot bleu de l'équipe de France. Cette fierté c'est tout un pays qui va la porter dans sa mosaïque culturelle et sociale.

2010 c'est la France qui perd et dont le comportement ne peut que décevoir. C'est une équipe de milliardaires qui ont perdu tout sens moral. C'est un putsch qui discrédite tout un groupe, joueurs et encadrement, le spectacle n'est plus sur le stade, il est ailleurs, dans un imbroglio de sombres rivalités qui conduisent tout droit au fond d'un gouffre de la plus sombre et incroyable histoire du foot français.

Tous les dirigeants et dirigeantes du foot amateur ont été consternés de l'attitude et de l'image qui a été renvoyée à plus de 2.200.000 licenciés, 32.000 en Val de Marne et 225.000 en Ile de France. La condamnation semble unanime, les bénévoles qui portent ce sport au quotidien se demandent comment ils pourront continuer à faire respecter les règles "**du vivre ensemble**" qui est la base d'un sport collectif.

Il serait donc très dommageable que le foot amateur puisse pâtir de cette lamentable aventure, il ne le mérite vraiment pas, car son rôle sociétal est trop important pour que l'on puisse ainsi le voir diminuer.

On pourrait écrire de nombreuses lignes sur cette déroute catastrophique en terme de valeur et d'images, d'autres sauront le faire mieux que nous sans aucun doute... Il faut rapidement se tourner vers l'avenir et tourner une page peu glorieuse. A toute chose malheur est bon, dit-on... la Maison France du foot doit retrouver le respect de ses bases éthiques et se reconstruire. Il est grand temps de retrouver les vraies valeurs d'un collectif désagrégé.

Il n'existe pas de société viable sans le respect des règles. Les dérives du sport professionnel que l'on ne doit plus sous-estimer à la lumière de cette affaire, sont le fruit d'une manne financière distribuée d'une manière totalement irresponsable. Des équipes de mercenaires qui se croient tout permis. Le sport a besoin, comme la finance, de se moraliser un tant soit peu, s'il veut éviter que ses structures explosent.

L'équipe de l'Afrique du Sud ne se sera pas qualifiée et on peut le regretter au vu de leur dernier match. Cette modeste équipe sur le papier fut bien courageuse et quelque peu malchanceuse. Elle mérite vraiment le respect de tous, ils ont mouillé le maillot et ont montré un bel esprit d'équipe, ils sont sortis la tête haute.

Le président
Christian LOPES

SCOOP 94

Directeur de la publication

Christian LOPES

Rédacteurs

Jacques CÉLÉRIER, Romain LEGRAND, Christian PLAT, Yves LEVERGER, Alain CHALLANT, Dominique VIERNE, Jessica LOPES

Traitement et Documentation

Gérard CHARPENTIER, Nathalie LASSOUED, Jean-Claude RAOULX

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAL-DE-MARNE

2, rue Tirard – 94000 CRETEIL

Tél. 01 48 99 10 07 – Fax 01 48 99 30 21 - e.mail cdos94@cdos94.org Site internet : www.cdos94.org

Mensuel gratuit – Tirage 1 200 exemplaires – n°ISSN 1761 4899

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET LES DISCRIMINATIONS

On pourrait penser, et on aime à dire, que dans le sport ce phénomène de discrimination n'existe pratiquement pas. Cette affirmation flatteuse au demeurant, ne correspond pas à la réalité. Il existe bel et bien des pratiques discriminantes qui se traduisent par des luttes externes et internes, sans compter le communautarisme qui amplifie encore les discriminations négatives ou même positives.

Le sport est un des reflets de notre société qui est traversée par ces divers courants, auxquels il se doit de répondre, sans les nier et sans les exagérer. On distinguera donc l'affirmation identitaire et la diversité dans l'accès aux responsabilités. Une étude récente du CREDOC démontre aussi que les personnes peuvent elles mêmes se discriminer en ne se présentant pas à des postes à responsabilités, au prétexte qu'elles ne seront pas élues. Cette position n'est pas toujours infondée quand on connaît les modes de scrutin et les rivalités qui peuvent exister.

On remarquera que si le sport est reconnu d'intérêt général, il n'en demeure pas moins qu'une association porte d'abord ses intérêts particuliers, auxquels ses membres adhèrent; d'où la nécessité, par la communication, de faire partager par d'autres les finalités de l'association. En marge de cette réflexion, on peut s'attacher par exemple, à promouvoir l'accès de tous par des élections régulières aux responsabilités de l'association. On ne doit pas penser qu'en terme des postes de président, secrétaire général, trésorier et autres membres du bureau, mais aux responsables des actions qui entrent dans le projet associatif. C'est à ce niveau que l'effet du rejet de discrimination doit s'opérer.

Dans le sport fédéré cette démarche est plus compliquée puisque l'on nous demande de décliner le projet fédéral qui ne prend en compte que rarement cette diversité. De part son caractère compétitif et par tradition, il est permis de penser que cette discrimination n'existe pas, on prend les meilleurs, un point c'est tout... Ceci demande que l'on s'interroge un peu plus, car ce n'est pas toujours le cas en raison de divers facteurs dont le communautarisme qui sévit de plus en plus. Les affinitaires sont moins sujettes à cette contrainte. On pourrait écrire beaucoup sur ce thème, et nous craignons que nos lecteurs n'aient pas au bout, aussi nous vous conseillons, si le sujet vous intéresse, de procéder à un autodiagnostic intitulé "**discriminations et diversité**" : **quels enseignements pour les associations.**

Pour ce faire, il existe un outil d'autoévaluation des pratiques, accès par : www.cdjes-autodiagnostic.org.

FORMATION DES JEUNES SUPPORTERS

Depuis cinq ans une association de supporters de l' A. J. Auxerre anime un projet éducatif.

A chaque match à domicile près de 1500 jeunes issus de quartiers défavorisés, d'écoles, de clubs sportifs prennent place dans l'une des tribunes. Après lecture de la charte de la « famille AJA » (respect des arbitres, des adversaires, des règles de jeu), ils assistent au match avec un habillage et un maquillage prônant respect et convivialité.

Chaque saison, environ 25000 jeunes de moins de 16 ans sont concernés par cette opération qui a pour but de **former les supporters de demain.**

LIMITE DE L'ADHESION A UN CLUB

Aux termes des statuts, l'adhésion à une association est limitée à une année, le renouvellement ne peut être tacite mais est un accord entre l'adhérent et l'association, celle-ci pouvant le refuser au terme du contrat initial et dans la limite de l'abus de droit.

La liberté contractuelle en droit d'association se manifeste par la prééminence des statuts qui doivent définir les conditions de l'adhésion et le paiement d'une cotisation. Il n'y a pas de droit acquis à faire partie d'une association, sauf clause tacite de reconduction non prévue par les statuts.

Un membre dont l'adhésion a expiré est subordonné à un nouvel accord, quand bien même ce non-renouvellement lui causerait un préjudice.

L'EMPIRE FIFA SERAIT-IL EN DANGER ???

Le président Sepp Blatter, comme son prédécesseur, impose sa loi aux chefs d'Etats, on ne le sait que trop bien... Obtenir une coupe du monde ou une coupe d'Europe n'est pas chose aisée. D'abord, il convient d'avoir un bon dossier, mais encore... car il y a toujours de bons dossiers, il semble que ceci soit loin d'être un facteur déterminant.

Mardi 1er juin, sur la chaîne ARTE à 21h20, le journaliste Andrew Jennings a fait part de soupçons se traduisant par une attaque en bonne et due forme de la FIFA, sous le titre "**LES CIRCUITS DES FINANCEMENTS DE LA FIFA, DU FOOT ET DU FRIC**". Un titre très évocateur. Il semble qu'il existe une organisation mise au point pour percevoir d'énormes pots de vin.

Tout semble être parti de la faillite prononcée en 2001 de la société ISL dont le siège est à Zurich, tout comme la FIFA. Elle avait été créée par un membre de la société Adidas, afin de gérer en exclusivité tous les droits de marketing. Le liquidateur, Thomas BAUER, a découvert des versements liés au football, versés à des grands dirigeants du foot mondial, portant sur plusieurs millions de francs suisses. Toutes les sommes avaient été déposées sur des comptes privés à l'étranger. Il s'agissait de paiements de contrats fictifs dénommés "**droits additionnels**".

Jean Marie WEBER, proche de Sepp Blatter, ancien dirigeant d'ISL est poursuivi pour détournement de fonds, escroquerie... Une enquête est en cours, elle porterait sur des millions d'euros versés à une poignée de dirigeants siégeant au sommet de la FIFA, afin d'obtenir les meilleurs droits de marketing.

Le journaliste a affirmé que la FIFA aurait déjà restitué 1,5 millions d'euros, en lieu et place des corrompus, histoire de calmer le jeu. On sait qu'en 2005 des documents ont été saisis par la justice dans les bureaux de la FIFA, ceci pourrait expliquer les remboursements. On est entre fiction et réalité, mais il existe bien un bras de fer entre la police Suisse et certains hauts dirigeants du football.

Le journaliste a abordé aussi le sujet tabou de la facilité avec laquelle le président Sepp Blatter se maintient à la présidence, alors que les scandales s'accumulent et sont connus. On a l'impression à l'énoncé de ces affirmations que l'on est en face d'un fonctionnement totalement mafieux; il est vrai que les faits révélés sont plus que troublants, tout serait bon pour faire du fric. Il s'agit de tout contrôler et pour ce faire tous les moyens seraient employés, ou presque. Il reste donc à la justice de poursuivre ses investigations et d'apporter des preuves et ceci s'annonce être une tâche très compliquée, à bien des égards. Le journaliste estime à 100 millions d'euros le montant des pots de vin qui ont été versés aux dirigeants en dix ans, ce montant, s'il est avéré, mérite bien une longue enquête

On connaît par contre le fastueux train de vie que mène le président Sepp Blatter qui ne se refuse rien, jet privé, les meilleurs hôtels de la planète...

Dernière citation du journaliste, 2010 générera des milliards d'euros pour la FIFA qui n'en reversera rien à l'Afrique du Sud, sauf des pots de vin à des fonctionnaires... Pour s'exprimer en ces termes, ce journaliste doit avoir de solides informations. Pour en savoir plus, il convient à nos lecteurs de se rendre sur le site d'ARTE et de voir ce reportage.

YOURI DJORKAEFF N'A PAS OUBLIE

Il a été formé dans un petit club et il n'a pas oublié ses racines. L'ancien "héros" de la Coupe du Monde 1998 dans un spot radio de 30 secondes, diffusé sur l'antenne de RTL du 14 au 24 Juin, a rendu hommage aux 350.000 bénévoles du football français.

Ce spot sera rediffusé sur RTL à la fin Août, lors de la reprise. Le contenu que nous vous résumons ci-dessous, ne peut que redonner du courage à tous les bénévoles, sans qui le football, comme les autres sports, n'existerait pas.

"Je suis frustré de n'entendre que des histoires négatives à propos du football" a-t-il expliqué. "La réalité du football, pour des millions de licenciés en France, n'est pas celle-là ! Le football, c'est avant tout la convivialité du match, des bénévoles qui accompagnent et encouragent les enfants. Cette dimension là mérite d'être davantage connue et reconnue".

Youri Djorkaeff est actuellement président d'un club amateur l'UGA de Décines dans le Rhône, il est aussi membre du Conseil d'Administration de la Fondation du Foot. Cette dernière créée en 2008, a pour vocation de défendre une vision citoyenne du football, en rappelant les vertus éducatives et souligne les capacités de la discipline à fédérer par delà les différences.

L'engagement de ce champion pour donner une autre vision que le sport spectacle professionnel, ne peut que nous réjouir.

C N O S F "ACTU"

Celle-ci est assez riche, elle nous est parvenue par mail en date du 28 Mai, voici plusieurs informations très importantes pour le mouvement sportif.

L'encadrement technique sportif

(Selon un rapport fait par Jean-Luc ROUGE, Vice-Président en charge du haut niveau) :

- la mise à disposition de cadres d'Etat auprès de toutes les fédérations et leur pérennisation,
- l'augmentation du nombre qui paraît possible dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques grâce au redéploiement sur des postes de CTS de professeurs de sports issus des anciennes DDJS et des CREPS ayant cessé leurs activités.

Ce rapport présenté à l'A.G. du 19 Mai a été adopté à l'unanimité. D'autres points relatifs à l'encadrement ont été évoqués :

- réforme du professorat de sport
- les moyens complémentaires
- la gestion des ressources humaines

Le texte intégral à télécharger, se trouve sur notre site, à la rubrique actualité.

Convention-Cadre entre le Ministère de l'Education Nationale et le CNOSF

Elle a pour objet de (article 1)

- promouvoir les valeurs éducatives;
- favoriser l'accès à la pratique d'activités sportives diversifiées à l'Ecole, dans le cadre de l'EPS, des sections sportives scolaires, de l'accompagnement éducatif et des associations sportives d'école et d'établissement;
- faciliter l'accès à la pratique sportive associative fédérale sous ses différentes formes (loisir, compétition);
- favoriser l'acquisition d'une culture générale en s'appuyant sur les activités physiques et sportives.

L'article 4 a retenu tout particulièrement notre attention :

« Les actions mises en place en faveur de l'accès à la pratique sportive peuvent conduire à des collaborations entre enseignants chargés de l'éducation physique et sportive et éducateurs sportifs des associations et fédérations sportives. Les interventions d'éducateurs sportifs, au bénéfice des élèves des établissements scolaires, répondent aux exigences du code du sport (articles L212-1 et L212-2) et du code de l'éducation (article L312-3). A l'école primaire, au collège et au lycée, l'enseignement physique et sportive relève, dans tous les cas, de la responsabilité de l'enseignant du premier degré pour l'école primaire, et des enseignants d'éducation physique et sportive pour le collège et le lycée »

Cette convention est aussi téléchargeable sur notre site, à la rubrique actualité.

Création de l'Association francophone des comités nationaux Olympiques (AFCNO)

35 pays ont répondu favorablement à cette initiative du CNOSF, Denis Maseglier en est le Secrétaire Général et Alain Ekra, le Président (Côte d'Ivoire)

Enfin une convention avec le MEDEF a été signée le 28 Mai, le contenu sera prochainement téléchargeable sur notre site.

On voit bien que la nouvelle politique du CNOSF est résolument orientée vers une collaboration avec l'Etat, les Territoires et se veut aussi force de propositions, à suivre...

Sources d'informations : Le Figaro, le Parisien, l'Equipe, La Lettre des l'Economie et du Sport

ANNECY : reçue avec mention passable

Candidate à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver 2018 Annecy reste en lice avec Munich et Pyeongchang (en Corée du Sud) mais avec un sérieux avertissement, ce qui ne s'est jamais vu.

En effet, le CIO a demandé à Annecy de revoir "sa copie" et notamment le choix des sites sportifs. La bataille est donc lancée et pour connaître la ville hôte, il faudra patienter jusqu'au 6 juillet 2011, date de la 123e session du CIO prévue à Durban, à moins que l'évaluation technique n'élimine définitivement et prématurément Annecy. La ville de Nice, éliminée lors de la sélection nationale, répondait aux critères qui font aujourd'hui défaut à la cité savoyarde.

VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE : UN POISSON D'AVRIL PREMONITOIRE !

Selon la télévision italienne et son commentateur, l'ancien coureur, Davide CASSANI, le vélo à assistance électrique aurait été utilisé sur les classiques printanières et dans les étapes de montagne du dernier Tour d'Italie. Un moteur peut-il être dissimulé dans le cadre d'un vélo ? La réponse est OUI. Les accus peuvent-ils être dissimulés dans le cadre d'un vélo ? La réponse serait OUI. L'énergie du moteur peut-elle être restituée au système de propulsion (pédalier – chaîne) ? La réponse serait OUI. Toutefois, le mécanisme est probablement très imparfait et en contradiction avec le braquet et la cadence de pédalage. Si le coureur bénéficie d'une aide est-il capable d'augmenter sa cadence de pédalage, la marge de progression étant aujourd'hui fort limitée ? S'il augmente son développement et notamment son grand plateau, comment va-t-il emmener son immense braquet lorsqu'il ne bénéficiera pas de l'assistance électrique ? On en conclut donc que l'apport qui pourrait être un gain de 40% pour un athlète de 80 kg qui roule à 50 km/h est irréaliste mais qu'un gain de 10% est tout à fait envisageable.

L'ingénieur a été retrouvé. Il est hongrois, ses travaux comme ses explications sont confus et il confirme que les prototypes existent, que des exemplaires sont en circulation chez des coureurs professionnels et vraisemblablement utilisés. C'est stupéfiant ! L'UCI va par conséquent introduire des contrôles techniques... et elle annonce qu'elle va réglementer les changements de vélos en course.

AMA : ACCORD AVEC L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'Agence Mondiale Antidopage annonce qu'elle va signer le 6 juillet prochain, à Lausanne, un accord avec la Fédération Internationale de l'Industrie du Médicament afin d'anticiper sur l'utilisation détournée d'un nouveau médicament au « potentiel dopant » en ayant été alertée par le concepteur. La fourniture de molécules devrait permettre de trouver une méthode de détection avant la commercialisation du produit et son éventuelle prescription par des médecins peu scrupuleux car ce ne sont pas les sportifs qui ont ces compétences scientifiques.

L'AMA DELEGUE DES CONTROLEURS SUR LE PROCHAIN TOUR DE FRANCE

L'Agence Mondiale Antidopage intervient dans le conflit qui oppose l'UCI et l'Agence Française (AFLD) en envoyant ses propres contrôleurs. Aucun contrôle antidopage pour cette équipe mais la mission de s'assurer que les contrôles sont correctement effectués. Les contrôleurs mondiaux contrôleront donc les contrôleurs de l'UCI « jugés » trop laxistes avec certaines équipes et avec certains coureurs. Si le Tour de France, de par sa nature (trois semaines d'efforts, 2 jours de récupération, des étapes longues et difficiles, les conditions climatiques, les transferts, etc...) reste un terrain privilégié du dopage c'est néanmoins l'événement sportif sur lequel le plus grand nombre de contrôles est effectué. C'est un revers pour l'AFLD mais elle pourrait orienter les recherches d'éventuels tricheurs en fournissant des informations.

LA HONTE

Je ne reviendrai pas sur les nombreuses critiques faites après la déplorable prestation de notre Equipe de France de Football car je suis solidaire de tout ce qui a été dit ...et cela depuis plusieurs mois.

Mais je voudrais rappeler que certaines critiques émanent de certaines personnes qui en profitent pour des raisons diverses ; jalousie, raison politique ou médiatique pour salir l'ensemble du football.

Personnellement, étant dans le football depuis plus de 50 ans en tant que joueur, éducateur, dirigeant, je suis en colère en entendant les critiques qui englobent l'ensemble du football et particulièrement sur le football amateur.

Je dois rappeler que plus de 2 millions de jeunes jouent toutes les semaines et bien d'autres, dans les cours d'école, les parcs, les squares sans compter les bois de Vincennes ou Boulogne pour la région parisienne par exemple et que de nombreux bénévoles et jeunes éducateurs les encadrent.

Alors « Merci » Messieurs les leaders de l'équipe de France, vous avez été lamentables pour l'exemple donné aux jeunes et je terminerai par une citation :

« Le Football fait rêver les jeunes, les aide à devenir des hommes et fait rêver les hommes en restant des enfants »

Jean-Claude GIRARD

ECHOS 94

JEUX DU VAL DE MARNE

Pour sa 44e édition les Jeux, qui sont la plus ancienne et la plus importante manifestation sportive, se sont déroulés sous un ciel peu clément. Cependant avec des fortunes diverses, le public était à ce grand rendez-vous avec un programme bien rempli, à savoir :

- 4 Juin, cérémonie d'ouverture des Jeux. Spectacle de danses et démonstrations de sport de combat et d'arts martiaux, avec la participation de plusieurs associations du département et de nombreux champions et athlètes des équipes de France. Un beau plateau qui aurait mérité une meilleure promotion. Le Centre Sportif de Rungis était parfaitement adapté à cette soirée.

Parc de Choisy :

- 7 au 11 Juin, les Olympiades des collèves, organisées par l'UNSS
- 4, 8, 10 et 11 Juin, Scolajeux- Patinthon, organisé par l'USEP,
- 9 Juin, Tournoi des collégiens, organisé par l'UNSS,
- 9 Juin, Usépiades, organisées par l'USEP,
- 14/15 Juin, Handi : Cap sur le sport, organisé par la DDJS,
- 16 Juin, Fête du Sport les filles, organisée par la DDJS,
- 20 Juin, Journée Sensation Sports, organisé par le service des sports du Conseil Général.

Parc du Grand Godet :

- 15,17 et 18 Juin, Scolajeux, organisé par l'USEP,
- 17 Juin, Interclasses de Rugby, organisé par l'USEP,
- 9 et 16 Juin, Activités des Associations sportives des collèves, organisés par l'UNSS

Théâtre du Centre des Bords de Marne du Perreux :

- 18 Juin, Spectacle de Danse des associations sportives des collèves, organisées par l'UNSS.

Parc du Tremblay :

- 12 Juin, Challenge Olympique des familles et des villes, organisé par le CDOS en collaboration avec le CD d'Athlétisme, suivi d'un spectacle de sports urbains;

Sans oublier près de 300 actions organisées par les services municipaux, associations locales, écoles... etc

Cette année, pour la première fois, la fête de l'OH se déroulait les 12 et 13 Juin, ce qui n'a pas été sans poser le problème de choix

aux riverains de la Marne, tout particulièrement Champigny et son parc du Tremblay qui avait été déserté par son public habituel.

Le CDOS, après son comité directeur du 21 Juin, s'interroge pour l'année prochaine, car il n'est pas en capacité de rivaliser avec la fête de l'OH dont l'attractivité est certaine.

Il n'en demeure pas moins que les Jeux sont un rendez-vous incontournable pour le mouvement sportif, le CDOS doit trouver un moyen d'y trouver encore sa place en 2011. En ce qui concerne le challenge des villes, il semble que cette idée ait du mal à se mettre en place au mois de Juin, tant il existe de manifestations au même moment. Il faudra sans doute y renoncer ou bien déplacer cette initiative à un autre moment de l'année, ce qui nous a été suggéré par plusieurs villes qui trouvaient l'initiative intéressante mais la date peu favorable.

RAND'OH ! 2010 : UNE ARRIVEE TRIOMPHALE

Sur la parcours de Maastricht à Villeneuve-Saint-Georges, la Rand'Oh ! 2010, de la Meuse à la Seine, a été accueillie avec les honneurs et sous une averse locale fortement concentrée sur la ligne d'arrivée... par les Sapeurs Pompiers qui avaient méticuleusement réglé le débit de la lance, du haut de la grande échelle.

Les 140 participants partis le 10 juin des rives néerlandaises de la Meuse sont tous arrivés sur les bords de Seine et notamment les 37 femmes. Sur un parcours plus long que celui annoncé et relativement difficile (le vent de sud ouest toujours défavorable accentuait le relief et freinait la progression) les cyclotouristes auxquels s'étaient joints Jacques PERREUX, des élus et les clubs Villeneuvois, Roger RIOLAND et surtout Isabelle GAUTHERON, DTN de la FFC et native de Villeneuve-Saint-Georges ont fait honneur au festival de l'Oh ! en même temps qu'ils étaient honorés par un Comité d'accueil nombreux chaleureux et éclectique. Après une dernière collation fort appréciée, un échange de cadeaux, quelques discours et les traditionnelles photos de groupe les participants se sont fait photographier en compagnie des élus, ou de Madame Danielle MITTERRAND avant de repartir la tête pleine de souvenirs et avec l'espoir d'une nouvelle aventure en 2011 !

SAINT MAUR : FETE DU SPORT

Elle a eu lieu le samedi 19 Juin et a regroupé environ 2 500 enfants des écoles de Saint-Maur répartis en différentes disciplines :

Au stade Chéron :

- Badminton Basket
- Escrime – Mini-handball
- Tennis de table – Frisbee

Au Centre Sportif Pierre Brossolette

- Natation- Judo – Gymnastique – Escalade ouvert à tous les participants

La natation est de loin la première de ces animations ; ce sont environ 110 classes maternelles et élémentaires des enseignements publics et privés, réparties sur quatre années d'âge, qui bénéficient d'une séance hebdomadaire de piscine.

Une équipe de 25 moniteurs et maitres-nageurs sauveteurs municipaux assure la surveillance et l'enseignement aux cotés des instituteurs et avec l'aide des parents et des bénévoles des associations sportives.

La ville a offert à tous les participants un goûter et un cadeau (un vortex !)

LE CDOS ETAIT PRESENT

Le 10 Juin, Colloque "Sport, Santé et Environnement en Entreprise organisé par la FFSE au CNOSE (JP HEURTEFEU).

Le 15 Juin, à la 3^e édition de l'opération « Handi : Cap sur le sport ! » au parc interdépartemental de Choisy le Roi (JC.RAOULX – JC.GIRARD)

Le 16 Juin, à la 4^e édition de l'opération « Fête du Sport les Filles » au parc Interdépartemental de Choisy le Roi (JC.RAOULX – JC.GIRARD)

Le 17 Juin, aux Interclasses de rugby des collégiens et aux ScolaJeux des écoles élémentaires à Villeneuve le Roi (C.LOPES)

Le 19 Juin, à la Fête du Sport-Ecole à Saint-Maur (J.CELERIER)

Le 26 Juin, au 9^e tournoi des Institutions au District de Football de Champigny/Marne (J.CELERIER)

Le 27 Juin, au Marathon Relais de Choisy le Roi (J.LOPES)